Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Recrudescence de déjections canines non ramassées sur le territoire communal de Grisy.



Depuis quelques temps chacune, chacun peut constater une recrudescence de déjections canines non ramassées par les maîtres de nos compagnons " Les chiens ", en particulier sur la Place de l'église. ***C'est un manque de citoyenneté évident qui impacte l'hygiène et la propreté de nos espaces verts et urbains.***
Enfin, nos agents " Espaces verts " n'ont pas à être impactés dans leurs travaux de tonte par les déchets de nos chiens ; c'est du bon sens et du respect pour eux.

La commune a financé et implanté des distributeurs de sacs voués aux ramassages des déjections précitées. Il revient simplement aux maîtres des chiens à les utiliser et ainsi faire preuve de leur attention au respect des enfants, des villageois et du personnel communal. ***Le geste est aisé*** *!*

Par ailleurs sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la commune les chiens doivent être impérativement tenus en laisse pour éviter tout accident aux conséquences potentiellement graves tant pour nos amis les chiens que pour nos compatriotes.

Pouvons nous compter sur un sursaut responsable ?



Liens utiles
Nos comportements civiques avec nos compagnons les chiens
Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69